



## Aides sociales et autres...

Par **Lili13340**, le **01/07/2009** à **16:37**

Bonjour,

Etant actuellement sur le point d'être expulsé de mon domicile prématurément ( le 15/08/2009) et avant le terme de mon bail (11/2009), je voudrais connaître les aides et droits auxquelles je pourrais prétendre. Je suis pour le moment en remplacements congés pour la mairie de ma ville (Rognac 13340) à 20h00/sem. N'ayant aucun droits aux assédics (pas assez d'activité salariale : 5 mois), j'ai fait une demande de RSA ou RMI auprès de ma caisse d'allocations familiales. Comment puis-je accéder à un nouveau logement (ma fille de 19 ans, étudiante est toujours à ma charge). Merci de votre réponse rapide.

Sincères salutations,